

Sécurité de la vieillesse—Loi

monsieur le Président, les conjoints en bénéficieront également. S'ils sont sur la liste des personnes qui bénéficient de la sécurité du revenu, ils ne seront pas touchés, absolument pas. C'est donc un peu une chasse aux sorcières que l'opposition veut, c'est-à-dire faire croire cela à la population, mais elle ne réussit pas. Il suffit de rencontrer les personnes âgées, et je l'ai fait dernièrement. Elles avaient l'impression, comme le laisse entendre l'opposition, qu'on enlevait aux personnes âgées une partie de leur pension et qu'ainsi elles perdraient leur maison, car on est allé jusqu'à dire cela au cours de ce débat-là, monsieur le Président. Appelons les choses telles qu'elles sont. Je lisais dans le compte rendu officiel des *Débats* d'hier que le député de Kingston et les Îles (M^{lle} MacDonald) mentionnait que plusieurs avaient pris la parole, mais qu'au niveau du comité, et je cite à la page 22342:

... le comité n'a tenu que quatre séances. Et au cours de ces quatre séances, il a fallu écouter les témoignages de tous ceux, particuliers ou associations, qui étaient violemment opposés au projet de loi.

Elle laisse entendre que le comité n'a pas suffisamment siégé. J'ai dû assumer la responsabilité de présider toutes les séances du Comité permanent de la santé, du bien-être et des affaires sociales et, à la demande des députés, le ministre a toujours été disponible, et elle est toujours venue aux séances du comité pour répondre aux questions des députés qui voulaient lui en poser. La raison pour laquelle nous n'avons eu que quatre réunions, c'est parce que nous n'avons pas d'autres témoins qui voulaient comparaître devant le comité pour présenter les faits. Il suffit d'examiner la liste des témoins, monsieur le Président, pour constater à quel point ce ne sont pas les personnes âgées qui étaient les plus inquiètes, mais bien l'opposition qui voulait faire de la politique, parce qu'on a même invité les membres de l'Alliance de la Fonction publique du Canada pour remplir la salle où une séance de comité avait lieu, et toutes les associations, tous les organismes qui ont demandé de comparaître devant le comité par l'intermédiaire du greffier ont été reçus devant le comité.

Et même, à maintes reprises, il a fallu que le greffier téléphone pour trouver des témoins qui acceptaient de comparaître devant le comité. Alors au sujet de ce qu'a mentionné le député de Kingston et les Îles, savoir que le comité a été limité dans le nombre de ses témoins, je dois informer la Chambre que cela est absolument faux, que tous les témoins, que toutes les associations qui ont voulu comparaître devant le comité ont été reçus, et que tout le temps qui était normalement disponible a été utilisé, que nous avons prolongé les heures durant lesquelles le comité devait siéger, et que même à un certain moment, alors que le ministre comparaisait devant un comité un certain soir, après une demi-heure de débats, monsieur le Président, les députés de l'opposition ont dit: Nous n'avons plus d'autres questions à poser. Il suffit de lire les témoignages dans les fascicules du Comité permanent de la santé, du bien-être et des affaires sociales pour constater à quel point, encore là,

nous avons accepté tous ceux et celles qui ont voulu comparaître devant le comité, et tous les députés qui ont voulu participer aux débats. Mais c'était toujours la même question. On voulait laisser entendre que les personnes âgées étaient les victimes du programme des 6 et 5 p. 100. Ils n'ont jamais réalisé que l'inflation était le pire cancer pour les personnes à revenu fixe, et c'est la raison pour laquelle nous voulons réduire l'inflation. Si le taux d'inflation continuait à augmenter au même rythme, il est bien évident que le fossé s'élargirait entre les personnes mieux nanties et celles qui en ont moins, et ce à cause de l'inflation. Il suffit d'examiner le rapport du Sénat sur le seuil de la pauvreté pour constater à quel point l'inflation fait des victimes, et ces victimes-là sont surtout celles qui ont des revenus fixes. C'est la raison pour laquelle le gouvernement s'est attaqué au cancer de l'économie, soit l'inflation, et on voit actuellement une diminution du taux de l'inflation. On voit déjà la fin du fossé en ce qui concerne l'inflation.

Monsieur le Président, les personnes âgées savent qui a été le principal architecte des pensions au Canada, c'est le gouvernement libéral et la philosophie libérale. Les néo-démocrates en ont parlé, mais les libéraux ont agi. Monsieur le Président, vous venez d'une région qui est très pittoresque, et vous avez certainement vu maintes fois des bateaux qui passent et les mouettes au-dessus de ceux-ci. Les mouettes pensent qu'elles sont le capitaine, mais elles survolent le bateau et laissent une petite carte de visite en passant. Toutefois c'est le capitaine qui mène le bateau. Alors les néo-démocrates parlent des pensions, les libéraux agissent, les libéraux adoptent la législation et donnent depuis 25 ans des pensions aux personnes âgées et aux veuves qui en ont besoin grâce à un amendement qu'on a apporté à la loi sur la sécurité de la vieillesse.

M. Keeper: Vous coupez les pensions!

M. Roy: Alors, monsieur le Président, je pense qu'il faut que ces personnes-là se sentent en sécurité. Il nous faut examiner à quel point tout ce débat a pris de l'ampleur.

Le député de Kingston et les Îles demandait au directeur général de la planification, de l'évaluation et de la liaison, M. Allen: Quel serait le coût pour le premier mois, savoir janvier, pour les personnes qui seraient touchées? Je ne parle pas des personnes qui bénéficient de la sécurité du revenu, elles ne sont pas touchées. J'exclus les conjoints qui bénéficient de la sécurité du revenu, ils ne sont pas touchés. Je parle seulement des personnes qui touchent la pension: Quel montant serait retranché de leur chèque au mois de janvier? Et M. Allen de dire en réponse au député de Kingston et les Îles: Permettez-moi de qualifier ma réponse. Nous projetons l'effet en janvier 1983 à quelque 50c. par personne, 50c. par personne pour ceux qui ont suffisamment de revenu, pour ceux et celles qui ne bénéficient pas de la sécurité du revenu, 50c. par personne pour le mois de janvier, et l'opposition a fait tout un débat, elle est allée jusqu'à nous dire que les personnes âgées allaient perdre leur maison.